

Avis adopté

Séance plénière du 11 avril 2023

Comment favoriser une gestion durable de l'eau (quantité, qualité, partage) en France face aux changements climatiques ?

Déclaration du groupe CFE-CGC

En préambule, nous adressons nos félicitations et remerciements au président de la commission, à l'administration, aux rapporteurs ainsi qu'à l'ensemble des membres ayant participé à ces travaux.

La France a été frappée dès le début du mois de mai 2022 par une vague de chaleur précoce conduisant à une sécheresse exceptionnelle accompagnée d'une baisse des précipitations. Les mêmes événements se répètent en ce début d'année 2023 et en s'intensifiant d'année en année, ils produisent des conséquences sociales, environnementales et économiques dommageables en métropole mais également dans les territoires ultramarins. Les nappes phréatiques ne se sont pas régénérées dans des volumes suffisants. A l'approche de l'été, le déficit hydrique en France devient donc alarmant pour les citoyens et pour tous les secteurs économiques.

Eu égard, aux besoins de consommation grandissants en eau, il est donc devenu essentiel d'anticiper sans plus attendre une gestion coordonnée de cette ressource vitale sous tension.

Notre groupe retiendra plus particulièrement la nécessité d'une gouvernance renforcée et d'un dialogue entre les parties prenantes sur l'ensemble des territoires. Alors que des conflits d'usage ne cessent de s'accroître du fait de la raréfaction de la ressource, il est désormais indispensable de rassembler les acteurs des filières concernées afin de trouver des solutions pour réguler les tensions sur la gestion de l'eau et ses usages.

Devant l'urgence de la situation, il est donc essentiel que les pratiques évoluent et qu'une impulsion soit donnée vers une réelle médiation. Le renforcement du rôle de l'Etat est capital et doit être remis au centre de l'enjeu de ce bien commun.

Par ailleurs, notre groupe appelle à la mise en œuvre de formations envers les citoyennes et les citoyens qui devront être mobilisés pour favoriser la récupération de l'eau et ainsi éviter des gaspillages aujourd'hui trop nombreux. C'est par l'accompagnement des populations et par la montée en compétences des services que la gestion durable de l'eau trouvera sa pleine efficacité. Des voies de progrès doivent être aussi explorées notamment la lutte contre les pertes dans les réseaux de distribution d'eau potable, et la réutilisation des eaux non conventionnelles.

Enfin, notre groupe apporte son soutien aux préconisations visant à permettre la limitation des substances polluantes et des effets sur la qualité de l'eau. Pour rappel, les conséquences de l'exposition au chlordécone dans les Outre-mer avait déjà fait l'objet d'une préconisation dans un précédent avis du CESE. L'élargissement à d'autres types de pollution et des propositions relatives au financement de la recherche pour la mise en œuvre d'alternatives durables va donc dans le bon sens, et doivent s'accélérer.

Nous souhaitons la construction d'une culture climatique commune et partagée ainsi que l'optimisation d'une gestion responsable de la ressource hydrique, accompagnée d'une véritable gouvernance de l'eau, pivot d'une gestion des conflits d'usages.

Avant de conclure, nous souhaitons également attirer votre attention sur les travaux des CESER en la matière, à l'instar de la contribution « Urgence Climatique et ressource en eau » publié en juin 2022 par le CESER Auvergne Rhône Alpes.

Compte tenu des enjeux, le groupe CFE-CGC a voté cet avis.